ROLAND SANFAÇON. — Défrichements, peuplement et institutions seigneuriales en Haut-Poitou du X° au XIII° siècle. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967. Cahiers de l'Institut d'Histoire, n° 9.

Après la thèse consacrée par Georges Beech à la Gâtine de Poitou aux XI° et XII° siècles, ouvrage que les Presses de l'Université Johns Hopkins de Baltimore ont publié en 1964, voici sous la plume d'un historien canadien de langue française une nouvelle étude d'histoire régionale du Poitou féodal. Autant de signes du rayonnement du Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale de l'Université de Poitiers, qu'en liminaire de leurs travaux l'un et l'autre auteur saluent avec gratitude.

Le champ de recherches de M. Sanfaçon recouvre l'ensemble des pays très divers qu'enserrent les limites du diocèse de Poitiers. Une introduction géographique souligne cette grande variété des conditions naturelles, en particulier des conditions pédologiques. Il faut regretter que l'auteur n'ait pas cru devoir, avant d'aborder le thème même de son enquête, présenter la documentation qu'il utilise, ses caractéristiques, ses limites, les directions qu'elle impose ou interdit à la recherche.

Un premier chapitre consacré à la formation des cadres seigneuriaux met en évidence les bouleversements profonds qui affectent les structures de la société poitevine aux XI° et XII° siècles : la disparition de l'alleu, qui recule jusqu'à finir au début du XII° siècle dans le Mellois par servir de toponyme, l'émergence des pouvoirs châtelains, l'affirmation de la seigneurie banale, la prolifération des « coutumes » nouvelles et des exactions banales, l'enrichissement et la montée du pouvoir des ministériaux, agents et parasites de la seigneurie, bref tout un nouveau réseau de pouvoirs dont la vitalité contraste avec l'égale inefficacité des tentatives du comte pour maintenir ses prérogatives et des efforts des seigneuries ecclésiastiques pour sauvegarder leurs droits et privilèges. Cette analyse minutieusement conduite recoupe les lignes de force des grands travaux classiques sur la société du XI° et XII° siècle comme la thèse de G. Duby sur le Maconnais. On ne peut que se féliciter du souci de l'auteur de dater au plus serré les étapes des mutations des structures sociales. C'est par la convergence et la confrontation de travaux ainsi conduits que pourra progresser l'étude de la société féodale et de ses rythmes régionaux d'évolution.

Le second chapitre suit la marche des défrichements et du peuplement et l'accompagne pas à pas, au moindre détour des textes. La patience et la précision de l'auteur ne lui font négliger aucun moyen pour contrôler les affirmations des documents ou de suppléer au silence des textes. La toponymie est mise à contribution; mais aussi la photographie aérienne et l'étude comparée des cartes anciennes et récentes. Au terme de ce travail s'impose un cadre chronologique de l'histoire des défrichements en Haut-Poitou, avec un démarrage au milieu du XI° siècle, un net retard du mouvement de conquête du sol dans les pays de brandes, et, au total, la fixation pour des siècles dès la fin

du XIII° siècle, des grands traits du paysage rural poitevin. Il est parfois regrettable au cours de ce chapitre que la grande prudence critique de l'auteur l'induise à reculer souvent devant l'affirmation ou les risques de l'hypothèse, si bien que les conclusions de l'enquête n'ont pas toujours la netteté souhaitable.

Les deux chapitres qui suivent veulent répondre à la question : « qui fait, qui a encouragé ou organisé le peuplement et les défrichements? » en envisageant successivement les initiatives populaires et les franchises et les initiatives des classes supérieures et le maintien de la seigneurie. En fait la documentation que l'auteur a eu à sa disposition permettait mal de cerner le rôle des initiatives paysannes. Ces défrichements à la sauvette plus ou moins tolérés par les seigneurs, dont on peut penser avec G. Duby qu'ils ont dominé le premier temps du mouvement d'essartage - jusqu'à ce que les seigneurs prennent eux-mêmes la direction d'un mouvement organisé et systématique, ne sont ici attestés que par de rares documents tardifs. Il en va de même pour les entreprises seigneuriales d'ailleurs : les sources utilisées laissent dans l'ombre les initiatives des classes supérieures pour organiser ou encourager les défrichements. Tout au plus les données rassemblées par Roland Sanfaçon permettent-elles une fois de plus de montrer — face à l'imagerie persistante du moine défricheur — le rôle quasi inexistant des ordres monastiques dans la conquête des terres neuves. Ce que l'on voit beaucoup mieux dans ces chartes poitevines c'est la mobilité nouvelle d'une population en quête de conditions de vie meilleures, main-d'œuvre flottante qu'une habile politique seigneuriale peut, par l'attrait de franchises, fixer et utiliser. De même apparaissent plus nettement les procédés auxquels peuvent recourir les seigneurs pour tirer le meilleur profit des terres nouvellement défrichées. Non seulement ils réorganisent la seigneurie foncière au mieux de leurs profits par la création de redevances adaptées aux terres neuves, telle le terrage, mais encore ils savent briser les tentations de fuite que la création des nouvelles terres ouvre devant les paysans « coutumiers ». M. Sanfaçon fournit dans ces deux chapitres de nombreux renseignements sur les bourgs ruraux, la situation juridique et sociale de leurs habitants; mais le plan qu'il adopte le contraint à fragmenter cet exposé entre les deux parties qu'il consacre aux initiatives des vilains et des seigneurs. C'est d'autant plus regrettable qu'en fait on ne peut savoir grand chose de ces initiatives... alors que l'auteur apporte beaucoup plus sur les bourgs.

Sous le titre transformations des conditions matérielles de la vie, le dernier chapitre regroupe ce que l'on peut discerner des techniques agricoles, des transformations de l'habitat et s'attache surtout au problème du bois résultant des défrichements. La rareté nouvelle des bois fait entrer la forêt dans le circuit commercial, modifie les rapports de l'homme et de la forêt, donne naissance à un régime de protection des espaces boisés, toutes choses sur lesquelles l'auteur réunit des textes pleins d'intérêt. Et c'est cette pénurie des bois et ses conséquences : chauffage insuffisant, difficulté de nourrir le bétail,

prix sans doute plus élevé des instruments domestiques, que l'auteur retrouve dans sa conclusion, en forme de portrait triste du paysan poitevin après les défrichements.

Tout comme le travail de Georges Beech, le livre de M. Sanfaçon connaît les limites de l'histoire locale et ses servitudes. Mais c'est de l'honnêteté et de l'abnégation de telles enquêtes que se nourrissent les synthèses ultérieures. On ne peut que se féliciter de cette publication du premier cahier médiéval de l'Institut d'Histoire de l'Université Laval, et saluer avec reconnaissance le soin apporté à la présentation de l'ouvrage qu'un index bien dressé, un abondant jeu de croquis et de cartes contribuent à rendre aussi utile et maniable que possible.

Noël Coulet,
Faculté des Lettres et Sciences humaines
d'Aix-en-Proyence.

* * *

RICHARD G. HARRIS. — The Seigneurial System in Early Canada, a Geographical Study. Madison & Québec, University of Wisconsin Press et Les Presses de l'Université Laval, 1966.

Le régime seigneurial canadien a déjà fait l'objet de maintes études, dont certaines très exhaustives. On ressentait néanmoins le caractère plus ou moins adéquat de la plupart de ces travaux. Dans son livre, le professeur Harris aborde à nouveau ce problème de l'institution seigneuriale en utilisant une approche géographique. C'est cette approche qui lui permet par le joint institutionnel de saisir différemment les rapports entre l'homme et le sol, entre celui-ci et certains impératifs d'ordre économique, de façon à déboucher sur les rapports des hommes entre eux. En somme l'auteur veut dépasser le cadre de la pure histoire institutionnelle auquel on nous a habitués dans le passé.

Dans ce que nous pouvons appeler une première partie (ch. 2 à 6), l'auteur concentre son attention sur les seigneurs. Pendant le régime français 250 seigneuries sont concédées et de nombreux arrière-fiefs créés à l'intérieur de beaucoup de seigneuries. Ce territoire seigneurial s'étend donc le long du fleuve et de ses tributaires et couvre les basses-terres du Saint-Laurent, ce cœur de la Nouvelle-France. Au début, les seigneuries octroyées par les compagnies sont de gradeur variable et certaines sont même remarquables par leur étendue. Par la suite, en raison de la politique royale, un effort considérable est fait pour uniformiser, tant du point de vue des dimensions que de la forme, les concessions de seigneuries. Toute cette analyse est minutieuse et éclaire les préoccupations des dirigeants métropolitains. A la lumière de ces faits, on s'attendrait à ce que le régime seigneurial ait marqué fortement le paysage laurentien. Fait surprenant, le professeur Harris soutient le contraire. « The evidence presented in this study leads to the conclusion that the seigneurial